RENSEIGNEMENTS DU DISTRICT DES TROIS RIVIERES

CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 16 au 23 décembre

JUGEMENTS COUR SUPERIEURE

W. alias Alf. Tourigny vs N. Cyrenne, Jugement déclarant litige réglé hors de Cour.
E. Mailhot vs J. B. M. Barthe. Jugement déclarant litige réglé hors de Cour
Denio Jecoff vs Dimitar Jencoff, $300.
Ad. Lafrenière vs The Laurentide Co., Limited. Jugement déclarant litige réglé hors de Cour.
J. T. Dessurault vs D. Bordeleau, T.-Saisi.
Anthyme dit Atchez Marcotte vs The St. Maurice Paper Co., Ltd., $500.00.
The Fitzpatrick Realty Co., Ltd. vs Dame Blanche et Vir.
Alfred Vaillancourt vs Thomas Carignan, $5.00.
Adem Garceau vs William Vennes.
Alphonse Racine Limitée vs Adrien Desroches, $160.00.
J. L. Durand vs Hercule Benoit, $100.-03.

BUREAU D'ENREGISTREMENT — CITE DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 16 au 23 décembre 1918

Vente—Louis Nadeau à Philippe et Henri Roy.
Obligation—Johnny Girard à Dame Ernest Mercier.
Obligation—Nic. Javalos à Gaston Martineau.
Vente—J. A. Leblanc à Henri Sansfaçon.
Quittance de droits successifs—Percepteur du Revenu à Succession Isidore Normandin.
Quittance de droits successifs—Percepteur du Revenu à Succession Malvina Jacques.
Quittance—Frs. Philibert à Dame Alphéda Gauthier.
Quittance—Arthur Ferron à J. H. Dubé.
Quittance—Martineau et Frère à Nic. Javalos.
Quittance—Maxime à Joseph Milette.
Quittance—Arthur Gélinas à Ephrem Grenier.
Vente—J. O. Dugré à James Dugré et fils.
Lucien Blouin à Etienne Bisson.
Vente—Conseil du Comté Saint-Maurice à Jos. Bouchard.
Vente—Elzéar Perrault à Joseph Dennis.
Quittance—Johnny Abbott à Elzéer Perreault.
Quittance—Joseph Blais à L. B. Blais.
Tutelle—J. Emile (enfants mineurs).
Tutelle—Henri Garceau (enfants mineurs).
Quittance—Percepteur du Revenu à Donalda Lemay.
Donation—Jérôme Milette à Ernest Milette.
Testament—Aglaé Lebel vs Onésime Carignan.
Codicille—Aglaé Lebel, Veuve Onésime Carignan.
Extrait de sépulture—Aglaé Lebel, Veuve Onésime Carignan.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Aglaé Lebel.
Testament—Narcisse Rivard.
Déclaration—Dame Marie Hubert re Narcisse Rivard.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Narcisse Rivard.
Quittance—Dame Geo. Alarie à Marie L. Bruneau et al.
Quittance—Dame Jos. Lambert à Philippe Bettez.
Déclaration—Arclès Bellerive re Succession Antoinette Gélinas.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Antoinette Gélinas.
Quittance—Arsène Ricard à H. G. et F. X. Gauthier
Quittance—Arsène Ricard à Joseph Laurence.
Obligation—Dionis Rivard à Rév. Edm Mercier et al.
Quittance—J. A. Hall à Dionis Rivard.
Obligation—Désaulniers et De Carufel à Dame J D. Brière.
Obligation—Jules R. Dugal à Alphonse Langevin.
Quittance—Alfred Blais à De Charette & Frère.
Vente—La Cie des Terrains de Shawinigan Falls à Joseph Léonard.
Obligation—Joseph Léonard à Ernest Guillemette.
Vente—Henri Lefebvre à Louis Simard.
Obligation—Louis Simard à Léon Bergeron.

Elle travaille dans le bol et dans le four

Le boulanger d'expérience connait la valeur d'une Poudre à Pâte d'une efficacité absolue, c'est pourquoi nous n'avons aucune hésitation à recommander la Poudre à Pâte Egg-O pour tous les besoins de l'expert boulanger. Elle satisfait aux exigences de la plupart des grands boulangers du Canada.

Vendue en boîtes de 60 livres. —couplées en caisse.

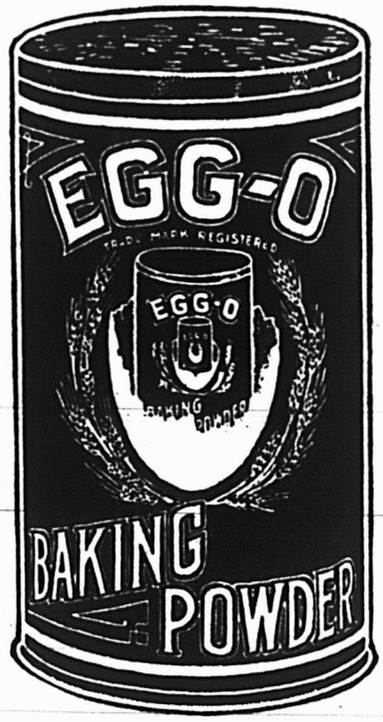

Le boulanger d'expérience connait aussi la valeur d'une poudre à double action. Il peut faire sa fournée et la quitter jusqu'à ce que le four soit prêt. Et la pâtisserie et le gâteau seront cependant complètement levés même si on attend plusieurs heures. Cela prouve que l'Egg-O Spéciale pour Boulangers se tient.

EGG-O BAKING POWDER CO., LIMITED
HAMILTON, CANADA
Succursales: TORONTO, KINGSTON et MONTREAL